



Commune de Reuil en Brie **Compte rendu du Conseil Municipal du 16 Juillet 2021**

Présents: Patrick ROMANOW, Catherine RIEHL, Lucien DUBOIS, Dominique BANCHEREAU, Jean-François BERNICCHIA Yvelise BITOUN, Dominique RENARD Françoise SADKOWSKI, Claude TESSIER.

Absente : Pascal CARBUCCIA qui a donné pouvoir à Lucien DUBOIS, Elisa FIELD qui a donné pouvoir à Catherine RIEHL, Aurélie CALVEL qui a donné pouvoir à Jean-François BERNICCHIA, Justine MARTINI qui a donné pouvoir à Dominique RENARD et Francis MOIGNOT qui a donné pouvoir à Dominique BANCHEREAU.

Absente excusée : Anne BOULIN

La séance commence à 19h30. Monsieur Lucien DUBOIS est nommé secrétaire de séance.

Examen de l'ordre du jour

1. Approbation Compte rendu Conseil Municipal du 11 Juin 2021.

Aucune remarque n'est formulée.

Adopté à l'Unanimité.

2. Modification budgétaire.

Le budget voté comprend au poste 615221 le traitement du bien sans maître (démolition, réfection pignon, mur de clôture attenant et gouttière) pour cout global de 30 000 €). L'imputation comptable retenue par la Trésorerie étant poste 678, il est demandé de procéder au transfert de la somme de 30 000€ du poste 615221 au poste 678.

Adopté à l'Unanimité

Points divers.

Monsieur le Maire procède au tour de table habituel :

Claude Tessier fait le point sur les travaux entrepris et à entreprendre sur les fossés, busages, talus et regards suite aux récents épisodes pluvieux.

Catherine Riehl évoque le compte-rendu du dernier conseil d'école et informe le conseil des différents projets d'urbanisme d'importance. La Commission Urbanisme sera réunie au moment opportun.

Lucien Dubois donne information sur la dernière réunion de la Commission GEMAPI à la CACPB et de la demande des communes du Pays Fertois à être aidées sur la gestion des risques liés à la gestion des forts épisodes pluvieux.

Jean-François Bernicchia mentionne l'augmentation du trafic routier au Tillet suite à la déviation mise en place pour la réfection du réseau d'eau potable sur le secteur Montménard-Les Poupelins.

Dominique Renard dresse situation sur les massifs fleuris du Tillet, le busage réalisé sur le chemin des Poupelins et sur d'autres interventions sur les chemins communaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.

Vu par Nous, Maire de Reuil en Brie (77260) pour être affiché le 17 Juillet à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1984.

À Reuil en Brie le 17 Juillet 2021

Le Maire,
P. ROMANOW

